



Sommaire du N° 148 mars 2018

Page 1 : CCE, ICCHSCT, harcèlement, sécurité

Page 2 : IK vélo, accords, don RS, TR, visites, Frais déplacement

CCE extra et ICCHSCT

LE CCE et l'ICCHSCT (instances regroupant les 10 CHSCT de l'UES) se sont réunis pour discuter du remplacement de Gari par GCOMP, ainsi que l'évolution du référentiel métier. Cela n'influencera peut-être pas votre vie de tous les jours, mais sûrement votre carrière professionnelle, pour la gestion de vos missions, votre Entretien d'évaluation annuel, et votre formation.

La mise en place du nouvel Entretien d'évaluation annuel se fera à partir de juin 2018, la campagne qui devait donc débuter en avril est donc gelée pour 2 mois.

Nous vous informerons bientôt sur ces nouvelles mesures

HARCELEMENT MORAL ou SEXUEL

Vous êtes victime de harcèlement moral ou sexuel, de discrimination diverse ou de sexisme. Ne vous laissez pas faire, osez-en parler. Si vous restez silencieux (ses), d'autres subiront après vous. Sachez que la loi vous protège, ne laissez pas faire ce genre de comportement au sein de votre entreprise, faites appel à Sud. Nous prendrons en compte vos sollicitations. Nous connaissons les lois, nous sommes à votre écoute et prendrons votre défense pour traiter votre cas personnel. Ce genre de faits est répréhensible et des sanctions sont prévues déjà dans le règlement intérieur, nous ferons sanctionner ces personnes et feront cesser immédiatement leurs agissements.

N'hésitez pas à contacter vos représentants en CE, DP ou CHSCT

SECURITE et DELATION

En janvier, avant de remplir votre CRA, vous avez dû valider une page indiquant que vous aviez pris connaissance du nouveau règlement intérieur, lequel stipule l'obligation de porter un badge d'identification dans les locaux de l'entreprise.

Mi-février, de nombreuses personnes ont reçu par mail un message étrange, ressemblant à la technique de l'hameçonnage, avec un identifiant et un mot de passe, et un lien vers un site <https://delivery.gfi.fr/saas/login.html>.

Quel lien entre ces 2 événements ?

Ce site appartient bien à Gfi, même s'il n'en reprend pas les codes couleurs, et peut servir entre autres à signaler des dysfonctionnements de sécurité, comme par exemple, ce qui nous a été rapporté, signaler une personne qui ne porte pas de badge ! Alors se pose un problème, si vous ne connaissez pas la personne, vous allez vous précipiter sur votre ordinateur pour signaler une personne inconnue croisée dans un couloir ? si vous connaissez cette personne, vous aller la dénoncer à la sécurité ?

Cependant la première chose à dénoncer, c'est d'envoyer par mail, sans aucune sécurité, votre identifiant et votre mot de passe pour un site sur lequel on ne vous a donné aucune information

DON CP ou RS

A partir de mars, il est d'usage que le reliquat de vos RRT employeur, soit disponible comme des RTT salarié. Il suffit de vous mettre d'accord avec votre responsable.

De plus, Si vous pensez que vous n'utiliserez pas tous vos congés avant fin mai, vous avez la possibilité d'en faire don.

Ainsi un de vos collègues salariés pourra en bénéficier pour s'occuper d'un enfant malade, handicapé.

NOUVEAUTE 2018, les salariés « aidants » qui s'occupent de personnes âgées ou handicapées pourront aussi en bénéficier.

Pour cela vous contacter votre gestionnaire de paie en indiquant le nombre de jours de congés

ACCORDS SIGNES

Suite à notre demande, vous pouvez maintenant consulter les accords applicables, dans l'intranet Gfi dans l'onglet **représentation du personnel**, à la rubrique **accords d'entreprise**.

Vous y trouverez les règles applicables spécifiques à Gfi, pour le travail atypique, les astreintes, le télétravail, le droit à la déconnexion, les RTT, ...

Ainsi vous ne serez plus démuni face à votre manager, et contacter Sud pour avoir plus d'explications. **Le mieux est d'aller sur [notre site](#) pour voir les accords commentés**

IK Vélos

Cette année, l'accord NAO a été signé, permettant la mise en place du remboursement à hauteur de 200 € annuels vos déplacements en vélo, électrique ou non.

Il vous suffit donc de déclarer, sur votre bonne foi, le nombre de km effectué chaque mois pour vous rendre à l'agence, ou bien chez le client.

A noter qu'en février, vous cumulez ceux du mois avec ceux de janvier 2018.

Frais déplacement

Début janvier, le repas du midi et du soir est remboursé forfaitairement en cas de grand déplacement à 18, 60 €.

Certains l'ont oublié dans leur CRA, pensez à corriger ou faire corriger si vous avez mis 15 ou 16 €

Tickets restaurants

N'oubliez pas de transférer votre reliquat 2017 sur le compteur 2018, **cela ne se ferait pas automatiquement**. (mail provenant d'Edenred) Il vous faut aller sur le site d'Edenred du 2 mars jusqu'au 15 mars <https://www.myedenred.fr/>

Visites de SITES

Nous continuons sur notre lancée à rencontrer, les salariés et salariées, sur leur lieu de travail, nous permettant de prendre régulièrement connaissance de leurs conditions de travail, des problèmes qu'ils rencontrent tous les jours, de leurs satisfactions aussi, (certains semblent s'entraîner dur pour le championnat de Baby-Foot).

Ces informations du terrain nous permettent de discuter avec conviction, devant la direction, aussi bien en réunions DP avec vos questions, qu'en paritaire, réunions de CE, ou CHSCT et de participer, à la mesure de nos modestes moyens, à la mise en place de certaines actions.

Merci donc aux collègues de Lille, Montpellier, Nîmes, Chauray, Lyon, Reims et Paris. Nous continuerons nos visites sur Nantes, Toulouse, Dijon, Lyon (La Mulatière), Aix et Sophia,

Vous pouvez aujourd'hui compter sur tous ces DS SUD Groupe GFI pour vous défendre

Marc AUBERTIN (DSC)	06 70 40 47 88	Henri BŒUF (Rhône-Alpes)	06 11 40 68 31
Vincent BRACCHETTI (GFI IP)	06 70 49 84 93	Laurent CALVET (GFI IP)	06 32 05 00 92
Geneviève DELJOUGLA (Sud-Ouest)	06 60 63 70 98	Didier LASSISSI (IDF)	06 32 53 32 88
Laure NETZ (Méditerranée)	06 09 34 78 20	Anne OURY (Ouest)	06 30 49 67 67
Patrice BOUVET (Progiciels)	06 09 59 74 87	Régis SCHAFFRAN (Nord)	06 52 06 49 98
Patrice SCHIFFLI (Est)	06 04 17 12 05	Philippe TAAR (IDF)	06 74 24 15 73
Nadira ZEROUAL (IDF)	06 03 52 71 67		